

**Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe Seine  
Direction Territoriale de Rouen**

---  
P. GABET, Directeur du Port

**AVIS A LA NAVIGATION N° 2021 / 146**

---  
**PORT DE ROUEN**  
-----

le présent avis annule et  
remplace le numéro 145

**Montée du dock flottant**

**Du quai de Saint-Wandrille (PK 306) au quai de Rouen-Quevilly (PK 246)**

**MODIFICATION DES PREVISIONS DE PASSAGE**

Les usagers de la Seine sont informés que la seconde partie du trajet du nouveau dock flottant (Cf avis à la navigation 2021/144) à destination du quai de Rouen-Quevilly (QRQ, PK 246) aura lieu **le mardi 31 août 2021** selon le programme ci-dessous :

Départ quai de Saint-Wandrille : **début d'après-midi, vers 14h45**  
☞ confirmation sera faite sur les ondes VHF 73

Arrivée prévue au BRQ : **début de soirée, vers 21h00**

Engins nautiques convoi : - remorqueur « **RMT PENFRET** » (32 m x 12 m) – équipé AIS  
- remorqueur « **TSM HONFLEUR** » (24 m x 13 m) – équipé AIS  
- dock flottant (180 m x 37 m)

**Pour une longueur totale du convoi d'environ 300 m et 40 m de large**

Les engins seront pilotés par des pilotes de Seine qui assureront la veille VHF 73. Le convoi sera escorté par la vedette de police portuaire.

Les prévisions de passage vers : Le Trait/Technip (15h30), Jumièges (16h05), Mesnil s/Jumièges (17h00), Duclair (17h50), Feu de Ronceray (18h45), La Bouille (19h35), Petit-Couronne (20h20), QRQ (20h55), fin d'accostage (21h45) seront confirmées par annonces sur VHF 73. Une relève de pilote aura lieu à Duclair.

Compte-tenu des dimensions du convoi, de son emprise dans le chenal de navigation, de sa faible vitesse de transit, une régulation de la navigation spéciale sera appliquée, tous montants et descendants devront prendre contact avec « Rouen Port » pour suivre les instructions données pour la période, à savoir :

.../...

le présent avis annule et  
remplace le numéro 145

- Les derniers navires ou bateaux descendants devront passer Caudebec en Caux au plus tard à 14h00 (BMH + 2h34) ;
- Le tirant d'eau maximum autorisé pour les navires sera de 10.50 mètres sous réserve de disponibilité des remorqueurs à l'appareillage.
- Aucun croisement ou dépassement, même hors chenal de navigation, ne sera autorisé entre le quai de Saint Wandrille et la zone d'évitage de BRQ ;
- A partir de Petit Couronne, les navires et les bateaux pourront appareiller pour l'aval après le passage du convoi devant leur poste et avec l'accord de Rouen Port.

**Il est demandé aux usagers de prêter une attention particulière à l'approche du convoi et de veiller la VHF 73.**

Rouen, le mardi 31 août 2021.

Pour le Directeur du Port,  
Le Commandant de Port-adjoint,  
H. PERROT

